

# CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE (AAGA)

## Métiers visés, débouchés :

Le professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale. Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé et pratique ses tâches sous l'autorité d'un responsable hiérarchique. Il exerce au sein de structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

## Objectifs de la formation :

### Compétences visées :

Le titulaire du CAP AAGA réalise des activités de service :

- Maintien en état du cadre de vie des personnes, (entretien des espaces collectifs et sphère privée),
- Entretien du linge,
- Services des repas,
- Bien-être des personnes,
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé,
- Contribution au projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.

## Condition d'admission, modalités et délais d'accès, prérequis :

### Modalités :

Entretien individuel – Certificat de faisabilité d'entrée en formation.

**Prérequis :** Avoir 15 ans minimum au 31/12 de l'année d'inscription.

Pas de diplôme prérequis pour la formation de 2 ans.

Signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation).

**Qualités requises :** aimer le contact, être à l'écoute et dynamique, faire preuve de bienveillance.

Avoir de l'intérêt pour exercer des activités de service auprès de personnes soit à leur domicile soit en structures collectives (EHPAD, hôpitaux ...).

**Délai d'accès :** Inscription au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation. Entrée en formation selon le planning d'alternance.

## Organisation de la formation :

- Durée de 2 ans

23 semaines en formation pour les apprenti(e)s (805 h).

Le reste du temps en entreprise.

28 semaines de stages pour les apprenant(e)s de la formation continue.

- Durée de 1 an :

12 semaines de formation (420h) et 14 semaines minimum de stages en milieu professionnel (si titulaire d'un CAP minimum) ou en entreprise pour les apprenti(e)s.

## Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :

Les formateurs veillent à varier les méthodes pédagogiques :

- Méthode affirmative,
- Méthode démonstrative,
- Méthode interrogative,
- Méthode applicative,
- Méthode heuristique.

## Processus d'évaluation :

Positionnements, Quiz, Évaluation pratique, Examen Blanc, DST, Examen, Bilan semestriel, Révisions.

## Tarifs :

**Coût de la formation** entièrement pris en charge par l'OPCO pour les apprentis.

Tous les apprenti(e)s après signature de leur contrat bénéficient de la prise en charge des frais pédagogiques et des frais du 1<sup>er</sup> équipement pédagogique. L'équipement est fourni par le centre de formation.

**Autres financements possibles :** Financement personnel, Pôle Emploi, Compte personnel de formation (CPF), Formation continue.

## Insertion professionnelle :

### En collectivité :

EHPAD, centres hospitaliers.

### Au domicile des particuliers au sein d'établissements médico-sociaux ou d'entreprises privées d'aides à domicile :

CCAS, ADMR, etc.

## Poursuite de formation, passerelles, équivalences :

- En Mention Complémentaire d'aide à domicile,
- En bac pro : accompagnement, soins et service à la personne ou services de proximité et vie locale.

## Nos spécificités :

- Participation à des actions pédagogiques spécifiques,
- Possibilité d'internat,
- Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d'emploi ou à la poursuite d'études.

## Statut de la formation (apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire de la formation professionnelle) :

Statut salarié en contrat d'apprentissage rémunéré en fonction de son âge et de son année de formation.

Statut stagiaire de la formation professionnelle.

## Examen :

EXAMEN EN CCF (Contrôle Continu en Formation) pour les apprenti(e)s.

## Domaine général :

- EG1 :** Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique
- EG2 :** Mathématiques et physiques-chimie
- EG3 :** Éducation physique et sportive
- EG4 :** Prévention – santé – environnement
- EG5 :** Anglais

## Domaine professionnel :

- EP1 :** Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
- EP2 :** Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

## Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :

Une attestation de compétences professionnelles acquises dans le cadre de la formation du CAP AAGA peut être délivrée.

## Accessibilité aux personnes handicapées :

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap.

(Référénte handicap : A. AGRAFEUIL).

## Taux de réussite à l'examen :

Ouverture en 2023. Les 1<sup>ers</sup> résultats seront en 2025.

## CONTACTS

IFCA Saint Joseph  
23 avenue Georges Pompidou  
24000 Périgueux

Christelle DAUDE / Sarah VILAS  
05 53 06 84 15  
[secretaire.ifca@stjo-24.fr](mailto:secretaire.ifca@stjo-24.fr) <https://stjo-24.fr/>